

PRIORITE D'ACTION N° 3

L'acquisition de compétences devrait faciliter la transition sur le marché du travail, soutenir la création d'emplois et renforcer l'inclusion

Cette recommandation consiste à surmonter les obstacles liés à la qualité, à l'efficacité et à la résilience de l'offre de compétences, afin de favoriser la création d'emplois, de soutenir la croissance économique et de renforcer l'inclusion.

La transition de de la scolarité au monde du travail est souvent douloureuse et longue pour les diplômés de la région SEMED. Ceci est dû aux écarts entre l'offre d'enseignement et de formation et les besoins du marché du travail, ainsi qu'à l'absence de soutien approprié et de mesures efficaces en faveur du marché du travail. Les données suggèrent que cette difficile transition est l'un des principaux facteurs à l'origine du grand nombre de NEET et du chômage persistant dans la région. Toutefois, les programmes d'EFP peuvent parvenir efficacement à assurer une transition harmonieuse et réussie vers le marché du travail. Dans presque tous les pays disposant de données accessibles, les taux d'emploi tendent à être plus élevés chez les jeunes adultes diplômés de l'EFP que chez ceux dont le niveau d'instruction ne dépasse pas le deuxième cycle de l'enseignement secondaire général.

Afin de faciliter la transition de de la scolarité au monde du travail, mais aussi au sein du monde du travail, l'ETF recommande, outre le développement et l'adaptation des politiques et programmes actifs du marché du travail, le renforcement des services d'orientation professionnelle, de la formation par le travail et des compétences numériques, ainsi qu'une éducation des adultes qui favorise davantage la mobilité et la transition professionnelles tout au long de la vie.

3.1 Créer les conditions d'un système d'orientation professionnelle tout au long de la vie

L'élaboration de systèmes d'orientation professionnelle adaptés à tous les niveaux et types d'enseignement, y compris dans les programmes scolaires, les centres d'enseignement et de formation et les SPE, est un facteur essentiel pour aider les jeunes à choisir leurs études et leur parcours professionnel dans des marchés du travail et des contextes socio-économiques en mutation rapide. En ces temps de plus en plus incertains, les individus ne font plus leurs choix concernant leurs études, leur formation et leur carrière une fois pour toute leur vie. Ils sont confrontés à plusieurs transitions critiques au cours de leur existence, et ces transitions deviennent plus fréquentes, perturbantes, complexes et imprévisibles.

Il est nécessaire de prévoir un examen, une extension et une meilleure coordination des services d'orientation professionnelle dans les pays de la région SEMED. L'objectif devrait être de mettre progressivement en place un système national d'orientation tout au long de la vie, incluant des services de soutien aux adultes, en privilégiant les questions liées au genre afin de faciliter l'entrée des femmes sur le marché du travail, ainsi que l'entrée des réfugiés, des migrants et d'autres groupes vulnérables. Plus concrètement, il est vivement recommandé de renforcer le rôle de l'orientation dans le programme scolaire (cours consacrés au choix d'une carrière) avant l'EFP et dans le cadre de l'EFP; d'encourager davantage la transition de l'EFP au monde du travail (par opposition à l'enseignement supérieur, où la demande est généralement plus élevée); et d'offrir aux élèves des possibilités accrues de découvrir et d'explorer le monde du travail et les différentes professions avant de choisir des domaines ou des filières d'EFP.

3.2 Réglementer et étendre la formation par le travail pour une transition plus efficace et plus rapide

De nombreux pays connaissent actuellement une transition d'une approche axée sur l'offre à une approche axée sur la demande. L'approche axée sur la demande dans la formation professionnelle est souvent étudiée au niveau macroéconomique, et est associée aux perspectives des employeurs et des marchés du travail. La formation par le travail est le moyen le plus approprié, non seulement d'améliorer l'employabilité des diplômés, mais aussi de renforcer le nécessaire partenariat avec le secteur privé et de le rendre concret. Une formation par le travail réussie permettra également de résoudre les problèmes permanents liés à l'obsolescence des équipements, d'optimiser l'utilisation des infrastructures et de soutenir substantiellement le financement public de l'EFP, car une partie de la formation sera dispensée par les entreprises.

Les initiatives élaborées jusqu'à présent dans les pays de la région SEMED, tels le double système et les initiatives d'apprentissage, doivent être examinées conjointement avec les associations d'employeurs et les chambres de commerce, afin de mieux les adapter aux besoins des entreprises, qui sont principalement des PME. Il en va de même pour la législation connexe, qui devrait viser à élargir, encourager et institutionnaliser la formation par le travail et la rendre plus flexible et adaptée aux besoins des PME en particulier.

En outre, le développement de la formation par le travail implique le renforcement des capacités et la définition de rôles clairs pour les dirigeants des établissements et les enseignants, en vue d'encourager et de mettre en œuvre ce mode de formation. Une autonomie accrue des établissements faciliterait et optimiserait certainement ce processus.

3.3 Compétences clés, notamment en matière de numérisation et d'apprentissage entrepreneurial

Selon l'étude 2020 de l'ONUDI et de l'ETF, la crise sanitaire n'a pas modifié la perception des compétences de base nécessaires, mais a renforcé la tendance à la numérisation. Les compétences jugées nécessaires à l'avenir par les entreprises ne diffèrent pas de celles requises avant la COVID-19. Les compétences en matière de TIC et leurs applications, en particulier dans le commerce et le marketing électroniques, et les compétences transversales telles que la réflexion conceptuelle, la créativité, la capacité d'analyse et la polyvalence, restent les plus recherchées par les entreprises tournées vers l'avenir. L'enquête confirme que les entreprises considèrent désormais ces compétences comme plus nécessaires que jamais à leurs travaux futurs.

Dans la région SEMED, l'accent initial devrait être placé sur l'entrepreneuriat et la numérisation, afin de répondre aux besoins urgents de croissance économique et de compétitivité, et de réagir aux

conséquences de la COVID-19. Les cadres européens des compétences entrepreneuriales (EntreComp) et des compétences numériques (DigComp) peuvent être considérés comme des exemples et des soutiens pour le travail, car ce sont des cadres «prêts à l'emploi», qui intègrent des concepts universels adaptés à différents contextes.

Les pays de la région SEMED devraient encourager l'échange de bonnes pratiques et les activités d'apprentissage par les pairs. Ces activités porteraient sur les réformes politiques innovantes en faveur de l'excellence de l'EFPI, y compris les enjeux de l'entrepreneuriat et de la numérisation, et la combinaison des offres de certifications de l'EFPI et de l'EFPC en tant que parcours professionnels attrayants.

Questions pour le groupe de travail:

1. *Estimez-vous que cette priorité est pertinente pour la région? Pensez-vous que cette priorité s'applique également dans le contexte de votre propre pays?*
2. *Sur la base des recommandations fournies, quelle mesure jugez-vous la plus pertinente et la plus adaptée à une mise en œuvre régionale? (Veuillez préciser sous quelle forme: projets régionaux, réseaux, communauté de pratique, apprentissage par les pairs, etc.)*
3. *Disposez-vous dans votre pays d'une bonne pratique, que vous pourriez partager avec d'autres participants, sur la mise en œuvre d'une ou de plusieurs mesures dans le domaine de l'orientation professionnelle, des compétences clés ou de la formation par le travail?*